

# BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2013

## ÉPREUVE ANTICIPÉE HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

### Série S

Durée : 4 heures – Coefficient 3

Le candidat traite au choix UN des deux sujets de composition de la première partie  
et obligatoirement les DEUX exercices de la deuxième partie.

Dès la remise du dossier, assurez-vous qu'il soit complet.  
Ce dossier comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.

L'usage des calculatrices et de tout dictionnaire est interdit.

# **PREMIÈRE PARTIE**

Le candidat choisit UN des deux sujets proposés.

## **SUJET I**

### **COMPOSITION**

**Les espaces urbains français : caractères, évolutions, relations avec les espaces ruraux.**

## **SUJET II**

### **COMPOSITION**

**L'Union européenne dans la mondialisation.**

## DEUXIÈME PARTIE

Le candidat traite les DEUX exercices proposés.

### EXERCICE A : HISTOIRE

#### Les combats de la Résistance et la refondation républicaine.

**CONSIGNE : (2 DOCUMENTS)**

Après avoir situé les documents dans leur contexte, montrez qu'ils s'inscrivent en rupture avec le régime de Vichy et qu'ils témoignent de la volonté d'une refondation républicaine.

**DOCUMENT 1 :****Extraits du programme du Conseil National de la Résistance**

« Née de la volonté ardente des Français de refuser la défaite, la RÉSISTANCE n'a pas d'autre raison d'être que la lutte quotidienne sans cesse intensifiée. Cette mission de combat ne doit pas prendre fin à la Libération. Ce n'est, en effet, qu'en regroupant toutes ses forces autour des aspirations quasi unanimes de la Nation, que la France retrouvera son équilibre moral et social et redonnera au monde l'image de sa grandeur et la preuve de son unité. Aussi les représentants des organisations de la RÉSISTANCE, des centrales syndicales et des partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R., délibérant en assemblée plénière le 15 mars 1944, ont-ils décidé de s'unir sur le programme suivant, qui comporte à la fois un plan d'action immédiate contre l'opresseur et les mesures destinées à instaurer, dès la Libération du territoire, un ordre social plus juste.

Les représentants conviennent d'assurer :

- l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;
- la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;
- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'État, des puissances d'argent et des influences étrangères ;
- la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;
- l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;
- le respect de la personne humaine ;
- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ; [...]

En avant pour le combat, en avant pour la victoire, afin que VIVE LA FRANCE ! »

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

Source : programme du Conseil national de la Résistance, 15 mars 1944.

DOCUMENT 2 :

Affiche politique



Source : Affiche éditée par le Parti Socialiste SFIO (Section Française de l'Internationale Ouvrière), 1945

## EXERCICE B : GÉOGRAPHIE

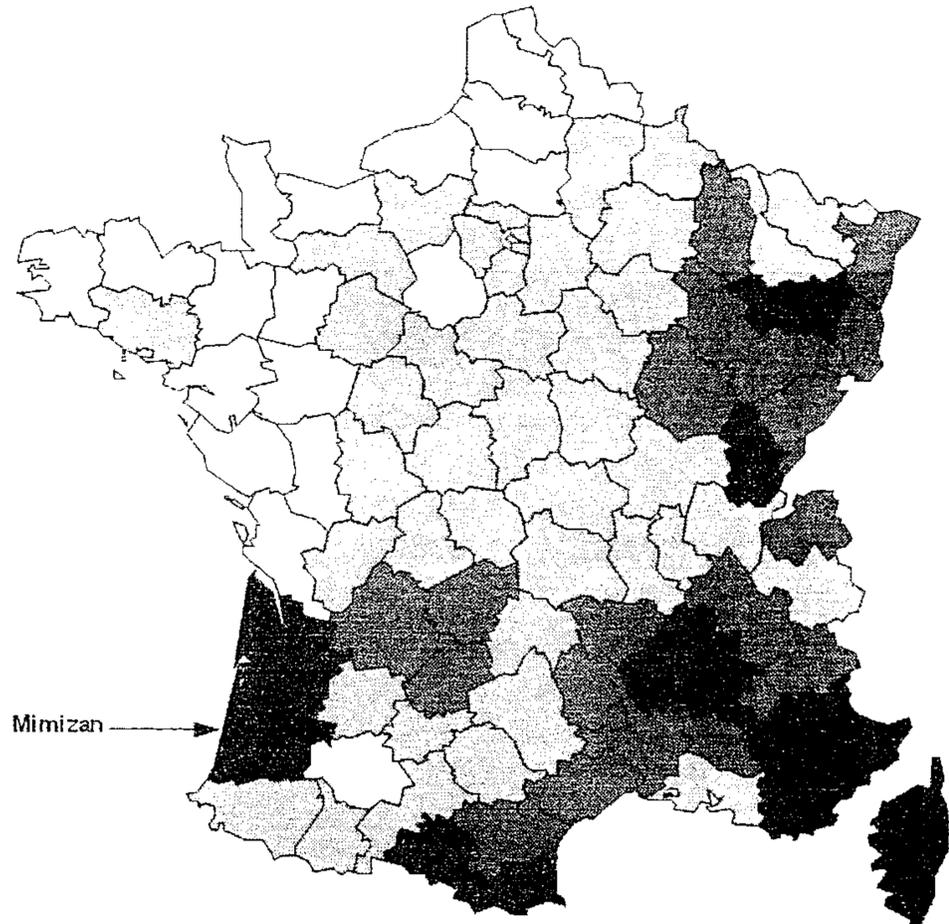
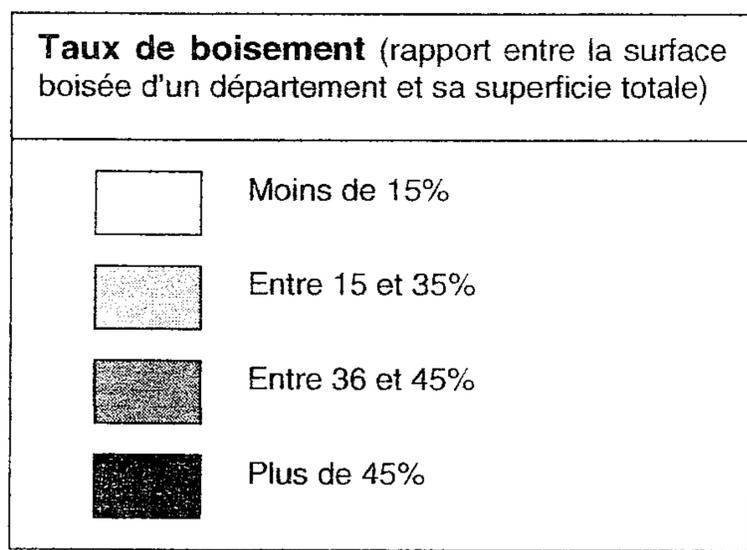
### La gestion durable du milieu forestier

#### CONSIGNE : (2 DOCUMENTS)

A l'aide des documents, décrivez l'importance du milieu forestier en France, puis montrez qu'il s'agit d'un milieu faisant l'objet d'une gestion durable.

#### DOCUMENT 1 :

#### Taux de boisement en France en 2009 (en %).



Source : <http://www.ifn.fr/spip/?rubrique11> (Inventaire Forestier National, IFN)

## DOCUMENT 2 :

### La forêt de Mimizan, dans le massif forestier des Landes (région Aquitaine)

« Le territoire de la communauté de communes de Mimizan est composé de cinq communes. Étendu sur 270 km<sup>2</sup>, le territoire est recouvert à 85 % de forêt, bordé de 10 km de plage, baigné par le lac d'Aureilhan et un réseau dense de ruisseaux. La communauté de communes de Mimizan présente un riche panel de milieux naturels : cordon dunaire littoral, forêt de protection, landes sèches et humides, forêt-galerie. Aux côtés de cette diversité écologique préservée et fragile pousse la forêt de production.

[...]

La forêt de production de demain se dessine dans les vergers de l'INRA<sup>1</sup>. En y sélectionnant et croisant les meilleurs arbres, la recherche agronomique améliore la rectitude, la résistance parasitaire du bois et contribue à rendre sa croissance plus rapide. Mimizan accueille l'un d'entre eux. Le territoire est également zone-atelier d'un projet européen. Il s'agit de tester les critères et les indicateurs de gestion durable de la forêt pour de nouvelles méthodes d'évaluation toujours plus respectueuses des équilibres environnementaux. Ces avancées contribuent à dynamiser la sylviculture locale et la gestion forestière regroupées autour d'un Groupement de Développement Forestier.

Le territoire de la communauté de communes de Mimizan accueille sur son territoire de nombreux secteurs de la filière Pin des Landes, dans ses dimensions industrielles, artisanales et tertiaires. Le papier kraft et le sciage constituent historiquement les produits-phares du territoire. Les entreprises qui les produisent ont su développer au cours des décennies des gammes de produits compétitifs et innovants qui leur ont permis de s'imposer en France et dans le monde.

L'innovation se traduit aussi dans le domaine de l'exploitation forestière par l'utilisation d'Internet qui permet de mettre en place des outils de gestion des parcelles et aussi dans le domaine de la construction par le développement du projet ABOVE (Aboutage de Bois Vert), technique qui vise à mettre bout à bout des bois de pin des Landes pour produire de grandes longueurs de bois pour la construction.

Enfin, le verger à graine de l'INRA<sup>1</sup> ou la zone-atelier constituent des espaces de recherche complémentaires et primordiaux pour l'avenir de la filière.»

Source : <http://www.mediaforest.net/p185-la-communaute-de-communes-de-mimizan.html>,

---

<sup>1</sup> INRA : Institut National de la Recherche Agronomique, institut chargé de l'amélioration et de la protection des essences végétales et des espèces animales.